

Cher(e)s collègues,
Cher(e)s ami(e)s,

Comme chaque année, le comité de la Peer Review vous sollicite à cette période de l'année pour l'encodage des données de nos patients dialysés dans le registre du GNFB.

L'enquête 2024-2025 s'attachera, comme l'année passée, à décrire la cohorte des patients prévalents et incident au sein de chacune des modalités, afin de mieux caractériser les comorbidités et l'âge moyen dans chaque modalité dialytique, ainsi que les éventuels transferts inter-modalités.

Cette année, il n'y aura donc pas de module particulier ; néanmoins, une nouvelle donnée a été ajoutée au registre concernant la **trajectoire pré-dialyse** que nous vous demanderons de remplir pour chaque patient incident.

En effet, puisque nos autorités de tutelles ont prévu un budget afin d'aider à l'information des patients en pré-dialyse, il nous semblait important d'intégrer progressivement cette dimension dans notre registre, car il ne fait aucun doute que l'impact de cette mesure devra être évalué à moyen terme. Nous sommes conscients de l'hétérogénéité de ce que signifie le parcours d'éducation pré-suppléance (timing, contenu, répétition des sessions, organisation, acteurs de l'éducation) ; néanmoins, pour des raisons de simplification, nous avons défini ce parcours d'éducation pré-suppléance en IRTC 4-5 comme la **délivrance d'au moins une seule séance d'information par une infirmière chargée de l'éducation en pré-dialyse**.

Nous espérons que cette année 2024 sera marquée par une amélioration du taux d'encodage par rapport à l'année précédente. C'est en effet une base de données très importante qui nous sert et servira encore régulièrement à argumenter et défendre notre profession auprès de nos instances régulatrices des soins de santé, l'INAMI/RIZIV et le SPF santé.

En vous remerciant à l'avance pour votre investissement et l'intérêt que vous portez à ce registre,

Drs Anne-Lorraine Clause, Laurent Weekers, Jean-Marin Des Grottes et Jean-Marc Desmet,
au nom de l'ensemble des membres du CA du GNFB et de la Commission Peer Review.